

Arras, le 13 décembre 2022

**Communiqué de Mgr Olivier Leborgne, évêque d'Arras,  
au sujet de Mgr Michel Santier**

Le Dicastère pour la Doctrine de la foi m'a confié, par lettre reçue le 9 décembre 2022, le soin de procéder à l'enquête préliminaire canonique, suite à sa saisine par Mgr Dominique Lebrun, Archevêque de Rouen, portant sur de nouveaux faits mettant en cause Mgr Michel Santier.

Je serai assisté, pour cette mission, du père Bruno Gonçalves, professeur à la faculté de droit canonique de l'Institut Catholique de Paris et promoteur de justice du nouveau tribunal pénal canonique national.

Mgr Dominique Lebrun et Mgr Laurent Le Boulch me transmettront les éléments et informations en leur possession.

Ma priorité sera ensuite d'entrer en contact avec les personnes victimes qui se sont manifestées.

J'assure ces personnes et tous ceux qui souhaiteraient s'exprimer de ma disponibilité.

+ Olivier Leborgne,  
évêque d'Arras